ÉTUDE DES MOUVEMENTS DE POPULATION DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE AU XX^{ème} siècle

Remarque : Cette fiche d'aide à la recherche a pour objet l'étude des mouvements de population, mais ne concerne ni la présence des étrangers en Creuse (exemples : surveillance, travail, activités politiques, internement, naturalisation, mariage des étrangers), ni les mouvements militaires.

CATEGORIES DE MOUVEMENTS DE POPULATION	SERIES ET SOUS-SERIES A CONSULTER
I. Mouvements de populations sur le territoire français (entre la Creuse et d'autres départements)	
Mouvements des émigrés sous la Révolution	o 1E (Fonds de la seigneurie de Boussac) o 87E-dépôt (Dépôt de la ville de Guéret) o 10F (Dons) o 1J (Entrées par voie extraordinaire, pièces isolées et petits fonds), 87J (fonds Marc Parrotin) o 5L (District d'Evaux-les-Bains), 53L (Tribunal criminel du département) o 4M (Préfecture – Police) o 1Q (Domaines) o 2Z (Sous-préfecture de Bourganeuf)
Mouvements des populations à l'intérieur du pays (maçons creusois)	o 1E-dépôt (Dépôt de la commune d'Ahun), 246 E-dépôt (Dépôt de la commune de la Cellette) o 1J et 11J (Fonds Martin Nadaud) o 4M (Préfecture – Police), 6M (Préfecture – Population, Affaires économiques et Statistiques)
Nomades et professions ambulantes	o 4M (Préfecture – Police) o 1Z (Sous-préfecture d'Aubusson) o 134W (Préfecture - Direction de l'Administration générale), 147W (Préfecture - Direction de l'Administration générale), 152W (Préfecture - Direction de l'Administration générale), 976W et 987W (Préfecture)
Mouvements de population avec les colonies françaises (dont la déportation des condamnés)	o 4M (Préfecture – Police), 6M (Préfecture – Population, Affaires économiques et Statistiques) o 2U (Cours d'appel. Cours assises) o 133W (Préfecture - Direction de l'Administration générale), 987W (Préfecture)
Les réfugiés et prisonniers français en temps de guerre	o 4M (Préfecture – Police) o 10R (Organismes temporaires du temps de la Première Guerre Mondiale) o 1Z (Sous-préfecture d'Aubusson) o 2W (Sous-préfecture d'Aubusson), 7W (Sous-préfecture d'Aubusson), 95W (Préfecture - Cabinet du préfet), 288W

	(Service départemental des réfugiés), 976W (Préfecture)
II. Immigration et émigration	
Les mouvements de population étrangère en temps de troubles politiques et de guerres	o 87E-dépôt (Dépôt de la commune de Guéret) o 1J o 4M (Préfecture – Police) o 9R (Prisonniers de guerre ennemis), 10R (Organismes temporaires du temps de la première guerre mondiale) o 1Z, 2Z (Sous-préfecture de la commune d'Aubusson et de Bourganeuf) o 28W (Préfecture - 1ère division), 44W (Préfecture - Cabinet du préfet), 95W (Préfecture - Cabinet du préfet), 133W (Préfecture - Direction de l'Administration générale), 976W (Préfecture)
L'immigration hors période de guerre	o 4M (Préfecture – Police), 6M (Préfecture – Population, Affaires économiques et Statistiques) o 3Z (Sous-Préfecture de Boussac) o 133W (Préfecture - Direction de l'Administration générale) o 976W (Préfecture)
L'émigration	o 236E-dépôt (Dépôt de la commune d'Aubusson) o 4M (Préfecture – Police), 6M (Préfecture – Population, Affaires économiques et Statistiques) o 1Z, 2Z (Sous-préfecture de la commune d'Aubusson et de Bourganeuf) o 976W et 987W (Préfecture)
III. Déportation	
	o 61J (Fonds du Comité d'histoire de la Seconde Guerre Mondiale), 147J (Fonds René Castille Alfred Bourdet) o 105W (Préfecture - Cabinet du préfet), 976W et 987W (Préfecture)

I Mouvements de populations sur le territoire français (entre la Creuse et d'autres départements)

Les mouvements des émigrés pendant la période révolutionnaire

Dès 1791, sont considérés comme émigrés les individus ayant quitté la France à la suite des évènements du 14 juillet 1789.

Chaque commune doit établir la liste des personnes absentes qui possèdent des biens sur son territoire, ces listes sont adressées au département, puis rassemblées par la Convention.

Sources conservées aux Archives départementales de la Creuse :

TYPE DE DOCUMENTS	SOUS-SERIE ET COTE	CONTENU INFORMATIF
Recensement des émigrés	1Q 182 ; 184 10F 51 ; 194	Listes avec noms, prénoms, propriétés et biens, éventuellement leur nouveau domicile
	5L 32	Tableau nominatif, correspondance
	4M 246 1Q 192 - 193	Radiation de la liste des émigrés
Déplacements	1E 519 et 1J 41 ; 563 ; 837	Laissez-passer, certificats de séjour
Surveillance des suspects	4M 245 87 E-dépôt J 6 (Guéret, 1792-an IV)	Correspondance administrative
Encadrement	2Z41	Promesses de fidélité à la Constitution : arrêtés, registre d'inscription (an IX ; 1815)
Affaires : dossiers	53L 74-83	Jugements
Inventaires des biens	1Q 198	Biens séquestrés, liquidation et partage : instructions, procès-verbaux, décisions de l'administration des Domaines et de la Préfecture
Vente de biens	87J 21 (an II) (Fonds Marc Parrotin)	Procès-verbal de première enchère et d'adjudication définitive concernant la vente de biens nationaux appartenant à Jean-Baptiste Laroche, émigré.
Émigrés de Guéret	87E-dépôt J7	Déclaration des créanciers des émigrés de la commune de Guéret.
Etat des indemnisations	1J 421	
Amnistie	4M 244 2Z 43 (an VIII-1816)	Certificats d'amnistie, tableaux de recensement Correspondance

Sources conservées aux Archives nationales :

- Q/2/191 Correspondance relative à l'administration et à l'aliénation des biens nationaux, classement départemental comprenant des départements de l'Empire. Creuse (1791-1793).

Bibliographie :

- HEMMER Henri, *La Creuse et l'émigration de la période révolutionnaire.* Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1971, p.662-667.

Les mouvements de population à l'intérieur de pays (notamment des maçons creusois)

Aux termes du décret du 10 vendémiaire an IV, nul ne peut quitter le territoire de son canton ni voyager sans être porteur d'un passeport. Cette législation sur les passeports, complétée par les décrets du 18 septembre 1807 et du 11 juillet 1810, en vigueur jusqu'aux alentours de 1860, tombera peu à peu en désuétude sous les effets conjugués de la révolution industrielle et du développement du chemin de fer qui ont considérablement augmenté le nombre et le flux des voyageurs.

Sources conservées aux Archives départementales de la Creuse :

TYPE DE DOCUMENTS	SOUS-SERIE ET COTE	CONTENU INFORMATIF
Passeports à l'Intérieur	1E-dépôt J 1 4 M 347	En règle générale, les passeports sont individuels, mais le mari, la femme et les enfants au-dessous de 15 ans peuvent figurer sur le même passeport. Celui-ci se présente sous forme d'une feuille composée de deux parties : la première, qui se détache de la seconde par une coupure ondulée, est remise au requérant et constitue le passeport proprement dit. La seconde partie, conservée par l'administration productrice, donne les informations suivantes : nom, prénoms, âge, profession, pays de naissance, domicile, signalement du requérant et indication du lieu où il dit se rendre.
Renseignements et statistiques	6M 252 - 259	États communaux (1846-1878)
Livrets d'ouvriers	6M 251 (concerne la tenue des registres pour l'inscription des livrets d'ouvriers) 246E-dépôt F1-F5 (registres d'inscription des livrets d'ouvriers) 1J 270 ; 393 ; 126 (débat autour de l'utilité du livret)	En France, c'est la loi du 22 Germinal an XI (12 avril 1803) qui instaure un nouveau système de contrôle plus strict des travailleurs, par le livret ouvrier. Les livrets d'ouvriers, au même titre que les livrets de famille ou les livrets militaires font partie des papiers de famille. Ce sont des archives personnelles et familiales des individus, c'est pourquoi vous en trouverez très peu aux archives municipales, départementales ou nationales. Le livret tient à l'ouvrier lieu de passeport à

		l'intérieur ; il suffit pour cela qu'il soit visé par le maire ou le préfet, suivant le cas ; mais le visa indique toujours une destination spéciale et n'a de valeur que pour cette destination.
Migration des maçons creusois	11J	Consulter l'état des sources sur les maçons creusois.

Les mouvements des nomades et professions ambulantes

Sources conservées aux Archives départementales de la Creuse :

TYPE DE DOCUMENTS	SOUS-SERIE ET COTE	CONTENU INFORMATIF
Carnets anthropométriques	4M 79-80 (encadrement) 4M 239-243 987W 53-58	En 1912, dans le cadre d'une loi visant à contrôler le commerce ambulant, la République française imposait le port d'un carnet anthropométrique d'identité à une catégorie administrative créée à l'occasion, les « Nomades ». Les carnets contiennent des photographies d'identité, un signalement détaillé de l'individu, les visas à chaque entrée et à chaque sortie d'un territoire communal.
Déclarations d'activité des marchands ambulants et forains	1Z 33 4M 234 ; 237 987W 59	
Plaintes	1Z 32	
Surveillance et répression	4M 234-238 1Z32	Instructions du ministère de l'Intérieur, arrêtés municipaux, préfectoraux, procès-verbaux de gendarmerie
Consulter aussi l'état des sources sur les dossiers de nomades (notamment cotes supplémentaires dans les sous-séries 976W, 134W, 147W, 152W).		

Les mouvements de population entre la métropole et les colonies (dont les départs des condamnés aux bagnes)

Sources conservées aux Archives départementales de la Creuse :

TYPE DE DOCUMENTS	SOUS-SERIE ET COTE	CONTENU INFORMATIF
Recensement des Français de l'Afrique du Nord	4M 166-168 ; 283 133W 11-12	
Départs vers les colonies : instructions et demandes de renseignements	6M 266-267	
Mouvements avec les colonies : dossiers individuels	987W 63-65 (demandes de sauf-conduits destination de l'Algérie)	

	987W 66 (demandes de sauf-conduits pour la Tunisie) 987W 67(demandes de sauf-conduits pour l'Afrique Occidentale française)	
Dossiers de jugements des déportés	2U	
États des condamnés et déportés (bagne)	4M 85, 106 ; 112	1842-1885
Sources complémentaires : base de données sur le site des Archives nationales d'outre-mer		

Les réfugiés et prisonniers français en temps de guerre

Sources conservées aux Archives départementales de la Creuse :

Recensement des réfugiés	288W 1-88 Accueil, logement, recensement, aide financière, évacuation des réfugiés Alsaciens Lorrains et des enfants de la région parisienne (1939-1948) 976W	
Recensement et dossiers individuels des réfugiés israélites	976W 100-103 (1940-1944) 95W 18 Dossiers individuels d'israélites. Refuges et maisons d'enfants israélites (1940-1947) 2W 16 et 7W 16 Maison israélite de refuge de Crocq (1939-1941)	
Dossiers individuels des détenus du camp d'Ajain (camp de concentration de la Première Guerre mondiale)	10R 10-10R 38	Cela peut concerner des personnes originaires d'Alsace-Lorraine.
Statistiques sur les internés au camp d'Ajain	4M 131	Source complémentaire : DAYEN Daniel, «Le camp de concentration d'Ajain (Creuse) 1914-1919 », in revue Archives en Limousin, numéro 41 *La Grande Guerre en Limousin : acteurs et monuments*.
Dossiers individuels de détenus d'autres camps	976W 91 (Gurs), 976W 92 (Vernet, Gurs, Brens, Récébédou et Nexon), 976W 93 (Argelès)	
Réfugiés français de la Première Guerre mondiale	1Z64	Surveillance et enregistrement de plaintes

Réfugiés français de la Première Guerre mondiale et de la Deuxième Guerre mondiale	1Z 244 – 249	Réglementation, recensement, hébergement, emploi, aides financières, attributions de linge et de transports gratuits, réclamations, autorisation de déplacements, recherche de réfugiés par les familles
Réfugiés français de la Deuxième Guerre mondiale	4M 260-263	Recensement et secours

II Immigration et émigration

Les mouvements de population étrangère en temps de troubles politiques et de guerres

Sources conservées aux archives départementales de la Creuse :

TYPE DE DOCUMENTS	SOUS-SERIE ET COTE	CONTENU INFORMATIF
Recensement et surveillance des réfugiés espagnols et polonais	4M 182 ; 289-298 (Espagnols) 1Z 62 2Z40 (1834-1853) 87E-dépôt J13-14 (1810-1842)	Bulletins de renseignements et notices individuelles, états nominatifs Source complémentaire : MOREIGNE Christophe, « Les réfugiés espagnols dans la Creuse (1936-1940) ». Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t.LII, 2006, p.213-240.
Réfugiés sarrois	4 M 177	Plébiscite de la Sarre, délivrance de passeports (1936-1938).
Prisonniers de guerre ennemis	9R 9R 1 (Carlistes) 4M 179 (Carlistes) (1839-1876)	Le Carlisme est un système d'opinion se caractérisant par l'attachement à Don Carlos et à ses descendants en Espagne aux XIX-XX^{èmes} siècles.
Étrangers internés à La Courtine	4M 134 (1914-1918)	
Militaires étrangers à la Courtine (Première et Seconde Guerre mondiales)	133W 16 (polonais), 1J 952 (Article du Populaire du Centre de 1977 et notice (2 novembre 1919) concernant la mutinerie des soldats russes au camp de La Courtine en 1917.) 44W 23 Soldats polonais et ressortissants soviétiques du camp de La Courtine : enquêtes de gendarmerie. 1944-1945	Sources complémentaires : ADAM Rémi, *Histoire des soldats russes en France 1915-1920, les damnés de la guerre*, l'Harmattant, 1996 (2BIB 2548) GILOUX Laurent-Yves, *Le corps expéditionnaire russe en France pendant la Première Guerre mondiale et la mutinerie du camp de La Courtine*. Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t.XLII, 1984, p.142-155. GAUGER Georges, *La rébellion des*

		régiments russes en 1917 (La Courtine-Felletin) in Violences en Limousin à travers les siècles. Limoges : PULIM, 1998, p.307-328 (2BIB 2711)
Réfugiés étrangers de la Seconde Guerre mondiale	4M 156 ; 195-199 ; 258-259 ; 286 28W 34 Recensement des jeunes gens étrangers réfugiés ou provenant de régions évacuées. 1940	Instructions ; recensement
Recensement des étrangers	133W 13 (1941-1945) 976W 133W 13-15 (1941-1952)	
Voir aussi guide des sources Seconde Guerre mondiale, inventaire en ligne.		

L'immigration hors période de guerre

Sources conservées aux archives départementales de la Creuse :

TYPE DE DOCUMENTS	SOUS-SERIE ET COTE	CONTENU INFORMATIF
États numériques des étrangers résidant dans le département de la Creuse	133W 13-15 4M 136-138 ; 172 ; 174 ; 284 3Z 19 (Arrondissement de Boussac 1907-1925)	
Recensement de la population italienne	6M Voir les dossiers individuels des étrangers 976W 160	

L'émigration

Sources conservées aux archives départementales de la Creuse :

TYPE DE DOCUMENTS	SOUS-SERIE ET COTE	CONTENU INFORMATIF
Émigration creusoise (notamment Canada, Amérique, Nouvelle-Calédonie, Algérie)	6M 248-250 ; 261-262 ; 264-267	Correspondance, états par professions (1808-1814) Consulter le portail https://nouvelle-france.org/fra/item

		Source complémentaire : Retrouver un ancêtre français parti à l'étranger, archives et culture, 2012. (2BIB 4167)
Passeports	2Z 39 (an VIII-1854) 236E-dépôt J5 4M 76-78 ; 125-126 ; 152 ; 176 ; 178 ; 226-233 ; 270-274 ; 347 987W 68-74 976W 201	
Expulsions	4M 151 ; 158-163 ; 277-279 ; 281 ; 348-349	
Suivi administratif des français rapatriés d'Espagne (1936-1940)	1Z 249 4M 194 ; 345	

III La déportation

TYPE DE DOCUMENTS	SOUS-SERIE ET COTE	CONTENU INFORMATIF
Statistiques de la déportation	61J 4-9 (Fonds du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale)	
Listes des familles des morts en déportation	147J 320 (Fonds René Castille et Alfred Bourdet)	
Israélites étrangers	976W 95-96 (circulation 1941-1944)	
Centre de regroupement des Israélites à Boussac.	105W36 (1943) 987W30 (rafle du 26 août 1942)	
Transfert des Israélites à Nexon puis à Rivesaltes et Gurs	987W 31-32 (1937-1943)	
Ramassage des Israélites	987W 97-99 (1940-1943)	

Bibliographie :

- PERLIER Guy, *Les camps du bocage 1940-1944*. Brive-la-Gaillarde : Éditions Les Monédières, 2009.
- Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, *Le camp d'internement administratif d'Evaux-les-Bains*, t.LII, 2006, p.241-254.
- GOUDOT Pierre et HERVY Marc, *Le camp d'internement administratif d'Evaux-les-Bains (Creuse) (26 novembre 1942-8 juin 1944)*. Evaux-les-Bains, 2006 (2 Bib. 3509).